



Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL Séance du 22 septembre 2026

*L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL s'est réuni à la mairie de CRUGUEL sous la présidence de M. BOULVAIS David, Maire.
La convocation du Conseil Municipal ainsi que l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le mardi 15 septembre 2026 et affichés à la mairie le mardi 15 septembre 2026.*

Présents (15) : BOULVAIS David, CARO Fabrice, DIABAT Françoise, TRÉGARO Nicolas (arrive à 19H15), ETIENNE Brigitte, RICHARD Magali, COURTEL Magali, MAHÉO Anthony, GICQUEL Céline, TATTEVIN Cindy, JOUNOT Yoann, HERVOUET Clément, PEDRONO Tanguy, BOULVAIS Marine, EVEN Camille

Absents excusés (0) : néant

Pouvoirs (0) : néant

Secrétaire de séance (article 2121-15 du CGCT) : JOUNOT Yoann

8-Servitude avec Mégalis pour armoire fibre

Une armoire fibre optique a été installée sur le parking du stade en 2023 (parcelle ZI 236). L'entreprise AXIONE avait alors demandé une permission de voirie. Mais afin de régulariser la situation, une convention de servitude doit être signée entre la commune et le syndicat mixte Mégalis Bretagne

La présente convention a pour objet de fixer les modalités juridiques et techniques de l'autorisation donnée par la commune de Cruguel propriétaire des parcelles N° ZI0236 au profit de Megalis afin d'y installer une armoire technique SRO (Sous-Répartiteur Optique).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention de servitude.

Le Maire, David BOULVAIS